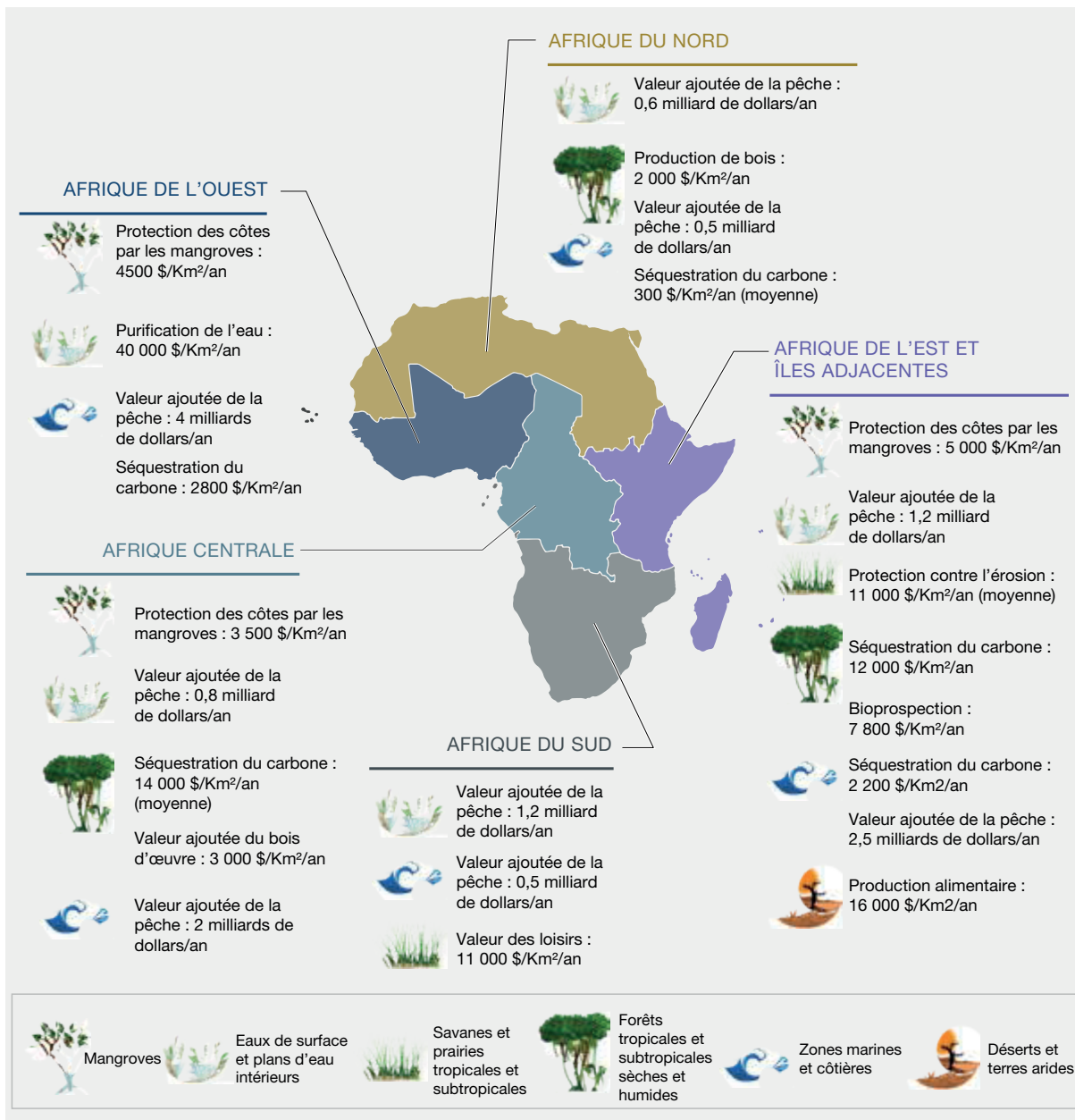


Par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique

23 décembre 2022

*Le déclin de la riche biodiversité écologique de l'Afrique menace des millions de moyens de subsistance, une insécurité alimentaire accrue, des conflits pour les terres et la transmission de maladies zoonotiques pouvant conduire à de nouvelles pandémies.*

## Valeurs économiques de la nature pour les moyens de subsistance en Afrique



Source: IPBES

Le continent africain (20 % des terres de la planète) abrite un quart des espèces de mammifères et un cinquième des espèces d'oiseaux de la planète. Au moins un sixième des espèces végétales du monde sont endémiques à l'Afrique. Le continent compte également 369 zones humides d'importance internationale.

Plus de 62 % des habitants des zones rurales africaines dépendent des divers écosystèmes naturels du continent pour leur alimentation, leur eau, leur énergie, leur santé et la sécurité de leurs moyens de subsistance. Cette biodiversité constitue un arsenal de capital génétique bénéfique non seulement pour les personnes vivant dans ces écosystèmes, mais aussi pour le monde entier.

Le continent possède également environ un sixième des forêts restantes du monde, y compris celles qui composent le bassin du Congo, une forêt tropicale de 240 millions d'hectares située à cheval sur huit pays africains et qui assure la subsistance de 80 millions de personnes dans la région. Souvent considéré comme le deuxième poumon vert du monde, le bassin du Congo absorbe chaque année 4 % des émissions mondiales de carbone, compensant ainsi plus que les émissions annuelles de l'ensemble du continent africain.

*« La conversion d'habitats naturels en terres cultivées à faible rendement est le principal facteur de perte de biodiversité en Afrique ».*

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les forêts naturelles fournissent 21 % du revenu des ménages ruraux dans 11 pays africains et des aliments récoltés à l'état sauvage (y compris la pêche), contribuant ainsi à la santé de millions d'Africains.

Deux écosystèmes marins situés le long de la côte ouest de l'Afrique – le courant de Benguela dans l'Atlantique sud-est et le courant des Canaries dans l'Atlantique nord-est – ont une importance sociétale et économique énorme pour les pays adjacents ainsi que pour l'approvisionnement alimentaire mondial. Avec les parties orientales de l'océan Pacifique, ils contiennent une remontée continue d'eaux profondes riches en nutriments qui donne lieu à une productivité biologique extrêmement élevée fournissant 20 % de la récolte mondiale de poissons.

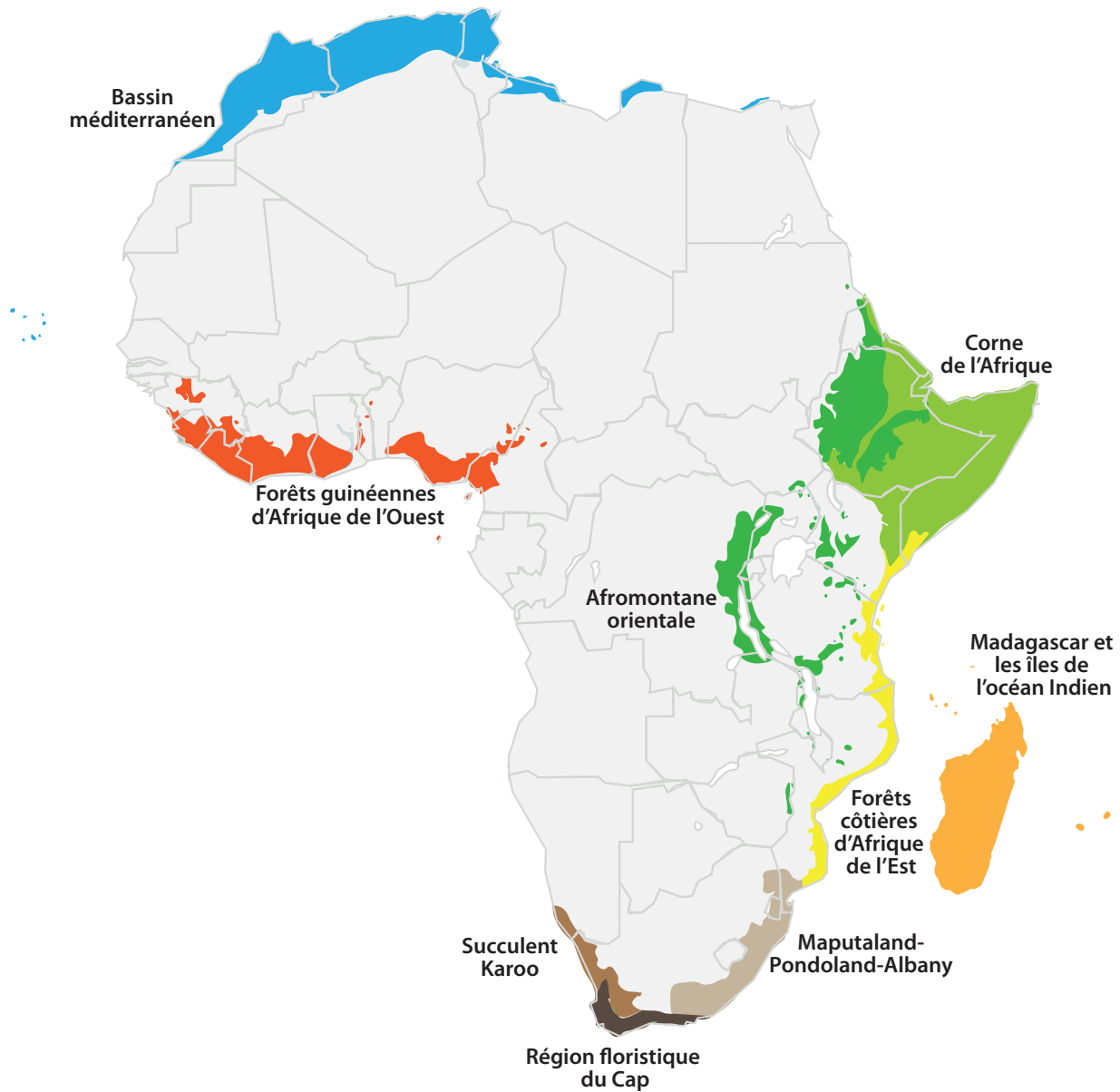
Après les forêts tropicales humides, les récifs coralliens constituent une ressource précieuse pour les communautés côtières et représentent 25 % de la vie marine. Plus de 500 millions de personnes dans le monde dépendent des écosystèmes des récifs coralliens pour leur alimentation, les revenus du tourisme et de la pêche, et la protection des côtes. Les systèmes de récifs coralliens qui s'étendent de l'Égypte à l'Afrique du Sud offrent à des millions d'Africains une source de nourriture et une protection côtière.

## **MOTEURS ET ACCÉLÉRATEURS DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ**

La riche biodiversité de l'Afrique est mise à mal par la disparition continue d'espèces et d'habitats. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), plus de 6 400 animaux et 3 100 plantes sont menacés d'extinction en Afrique. Les enquêtes sur

les populations d'oiseaux d'Afrique révèlent un déclin au cours des 25 dernières années, un schéma probablement similaire à celui des populations de poissons et de plantes, bien que les données soient limitées. Globalement, on estime que les populations d'espèces vertébrées en Afrique ont diminué de 39 % depuis 1970.

## Les points chauds de la biodiversité en Afrique



Adapté de : Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques

L'Afrique abrite 9 des 36 points chauds de la biodiversité mondiale (définis comme des régions comptant plus de 1 500 espèces végétales endémiques et ayant perdu au moins 70 % de leur végétation indigène primaire). Sur l'île de Madagascar, par exemple, 82 % des plantes et 90 % des animaux sont endémiques et créent ensemble des écosystèmes irremplaçables. Selon les scientifiques, la surexploitation menace à elle seule 62 % des vertébrés de cette île écologiquement unique, tandis que l'agriculture non durable en menace 57 %. Ensemble, ces deux phénomènes mettent en danger 90 % de toutes les espèces végétales de Madagascar. Sur les 40 283 espèces végétales connues pour être utilisées par l'homme dans le monde entier pour la médecine, l'alimentation et l'atténuation du changement climatique, 5 % (1 916 au total) se trouvent à Madagascar. Parmi celles-ci, 1 596 sont endémiques.

Les pratiques destructrices en matière d'agriculture, d'exploitation minière, d'exploitation forestière et de pêche sont les principaux moteurs du déclin des écosystèmes et de la perte de biodiversité en Afrique.

Sous-régions	TYPE D'ÉCOSYSTÈME	LES FACTEURS DE CHANGEMENT DE LA BIODIVERSITÉ								
		Facteurs directs						Facteurs indirects		
		Changement climatique	Conversion de l'habitat	Surexploitation	Pollution	Espèces exotiques envahissantes	Commerce illégal d'espèces sauvages	Changement démographique	Zone protégée	
AFRIQUE CENTRALE	Eaux terrestres/intérieures	↗	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↗
	Côtier/Marin	↗	↑	↑	↗	↗	↑	NI	↔	
AFRIQUE DE L'EST ET ÎLES ADJACENTES	Eaux terrestres/intérieures	↑	↗	↑	↗	↗	↑	↑	↗	
	Côtier/Marin	↑	↔	↗	↗	↗	↑	↑	↔	
AFRIQUE DU NORD	Eaux terrestres/intérieures	↑	↗	↗	↗	↑	↔	→	→	
	Côtier/Marin	↗	↗	↗	↗	↑	NI	→	→	
AFRIQUE DU SUD	Eaux terrestres/intérieures	↗	↗	↑	↗	↑	↗	↗	↗	
	Côtier/Marin	↗	↗	↗	↗	↑	↗	↗	↗	
AFRIQUE DE L'OUEST	Eaux terrestres/intérieures	↑	↑	↑	↗	↗	↑	↗	→	
	Côtier/Marin	↑	↗	↗	↗	→	↑	↗	→	

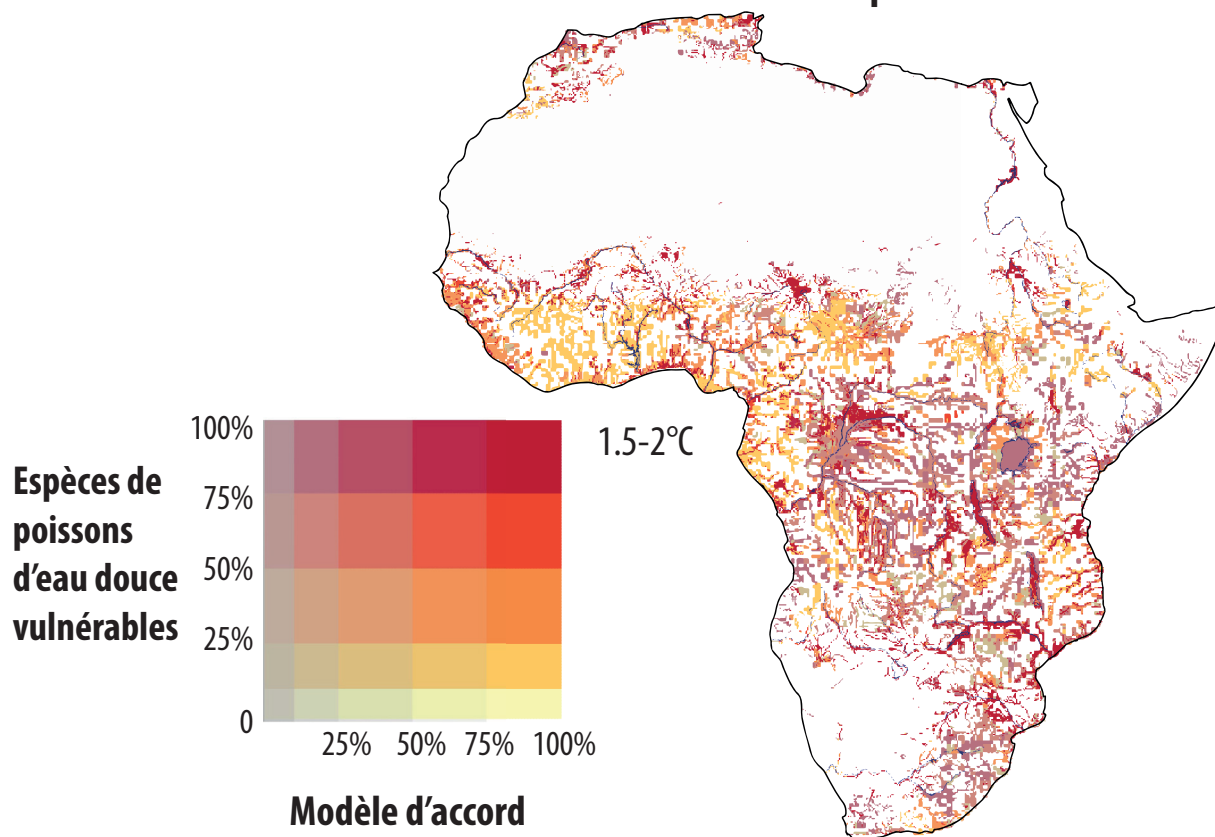
Source: IPBES

On estime qu'environ 20 % de la surface terrestre de l'Afrique (6,6 millions de km<sup>2</sup>) est dégradée en raison de l'érosion des sols, de la salinisation, de la pollution et de la perte de végétation ou de fertilité des sols. Le bassin du Congo, par exemple, perd chaque année entre 500 000 et 1,2 million d'hectares de forêt tropicale humide. Cela s'est traduit par une diminution d'environ 30 % de la couverture arborée sur de vastes étendues des tropiques africains depuis 2001.

En ce qui concerne la faune et la flore sauvages, une évaluation de l'UICN portant sur cinq groupes taxonomiques (mammifères, oiseaux, amphibiens, coraux et cycadales) a révélé que tous se sont détériorés de manière constante entre 1993 et 2016.

L'économie bleue de l'Afrique — qui comprend les ports, la pêche, le tourisme et d'autres activités économiques côtières — devrait, selon des projections prudentes, passer de 296 milliards de dollars en 2018 à 405 milliards de dollars d'ici 2030. Toutefois, les épisodes répétés de blanchiment massif des coraux en Afrique de l'Est et la migration vers les pôles de la faune et de la flore marines hors de leurs habitats pourraient entraîner une contraction de 30 % de ce secteur, ce qui se traduirait par la perte des moyens de subsistance de millions de pêcheurs africains.

## Espèces de poissons d'eau douce vulnérables en Afrique à 1,5-2°C au-dessus du niveau actuel (2001-2020) du réchauffement climatique





Bien qu'il ne soit pas le principal facteur, le changement climatique exacerbe les pertes de biodiversité dues à l'homme. À des niveaux de réchauffement global (GWL) supérieurs à 1,5°C :

- La moitié des espèces évaluées par le GIEC devraient perdre plus de 30 % de leur population ou de la superficie de leur habitat approprié.
- Plus de 10 % des plantes, des vertébrés et des invertébrés de 90 % de l'Afrique sont menacés d'extinction locale.
- Le potentiel de capture des pêcheries marines diminuera de plus de 12 % dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Selon d'autres estimations, la diminution de la biomasse de poissons dans la ceinture intertropicale autour de l'Afrique serait de 30 % d'ici à 2050.

Au-delà de 2 °C GWL, le risque de pertes soudaines et graves de biodiversité se généralise dans une grande partie de l'Afrique, notamment :

- Déstabilisation potentielle du puits de carbone de la forêt tropicale africaine
- Risque d'extinction locale de plus de 50 % des espèces de plantes, de vertébrés et d'insectes sur un cinquième de l'Afrique.
- Risque d'extinction totale d'un tiers des poissons d'eau douce et de plus de 90 % des récifs coralliens d'eau chaude. Certains des récifs les plus gravement menacés se trouvent à Madagascar, aux Comores et dans les Mascareignes.

La perte de biodiversité marine en Afrique est également accélérée par le réchauffement climatique. L'océan absorbe environ 23 % des émissions annuelles de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. L'augmentation de la concentration de CO<sub>2</sub> entraîne une acidification des océans, ce qui met en danger la pêche et l'aquaculture et affaiblit les récifs coralliens, ce qui affecte la protection des côtes. Selon le GIEC, cela a entraîné une réduction de 20 % de la biomasse phytoplanctonique dans l'océan Indien occidental depuis les années 1960 (ce qui pourrait entraîner une réduction des captures de thon). On s'attend à ce que cela ait de graves répercussions sur une trentaine d'espèces de poissons estuariens et marins (dont l'anchois, la sardine, le merlu et la langouste).

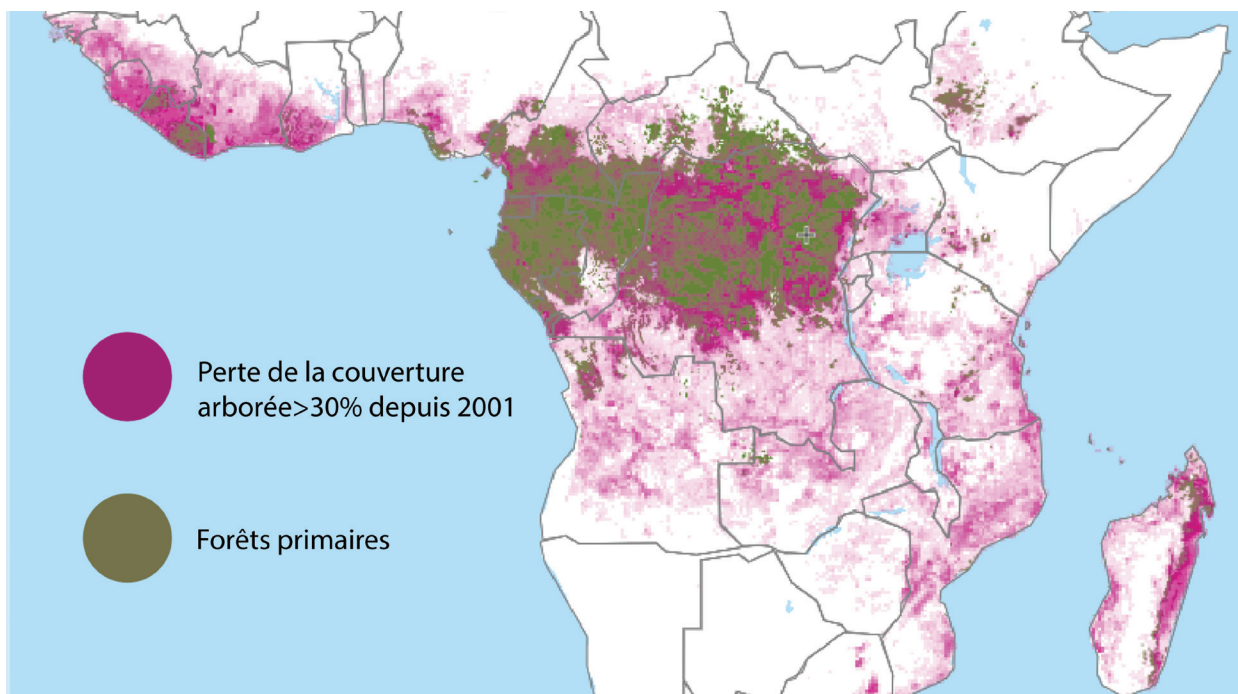
Les récifs coralliens d'Afrique de l'Est – du Kenya à l'Afrique du Sud – couvrent 11 919 km<sup>2</sup> de récifs et représentent 5 % de la superficie totale des récifs coralliens de la planète. Les épisodes de blanchiment massif des coraux dans l'océan Indien occidental en 1998, 2005, 2010 et 2016 ont déjà laissé la couverture corallienne à seulement 30-40 % des niveaux de 1998.

Les écosystèmes côtiers, qui comprennent les mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens, constituent des habitats essentiels pour la reproduction des poissons, la séquestration du carbone et la protection du littoral. Un acre de mangroves peut stocker 5 à 10 fois plus de carbone qu'un acre de forêt tropicale. Leur disparition aura un impact non seulement sur les communautés côtières africaines, mais aussi sur la planète entière.

## MENACES À LA SÉCURITÉ DUES À LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ

### *Insécurité alimentaire, augmentation des incidents de conflit*

La conversion d'habitats naturels en terres cultivées à faible rendement est le principal facteur de perte de biodiversité en Afrique. Dans les régions arides et semi-arides, les pertes de biodiversité et la dégradation des écosystèmes affectent la qualité des sols et de la végétation, ce qui a un impact sur la production agricole. La disparition des biomes dominés par l'herbe réduit encore plus les terres de parcours, ce qui a un impact sur l'élevage. La pression foncière croissante contribue aux déplacements de population et à l'escalade des conflits entre agriculteurs et éleveurs.



En raison de l'évolution des conditions océaniques, certaines zones d'exclusion de la pêche et certaines restrictions saisonnières peuvent ne plus remplir leur fonction. Lorsque les stocks de poissons se déplacent d'une zone à l'autre, les pêcheurs peuvent être tentés de s'aventurer dans ces zones marines protégées, ce qui peut nuire aux ressources vulnérables qu'elles renferment. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée peut également se produire lorsque les stocks traversent les frontières nationales et se retrouvent dans les zones de pêche d'autres pays. Quelques conflits de ce type entre pêcheurs locaux et étrangers se sont déjà produits en Afrique de l'Ouest.

### *Santé publique*

Les lisières des forêts tropicales constituent une importante rampe de lancement pour les nouveaux virus humains. Ces lisières apparaissent lorsque l'homme construit des routes ou défriche des forêts pour la production de bois et l'agriculture. Les humains et leur bétail sont plus susceptibles d'entrer en contact avec la faune sauvage lorsque plus de 25 % de la couverture forestière d'origine est perdue. La chasse, le transport, l'agriculture et le commerce d'animaux sauvages pour l'alimentation, les animaux de compagnie

et la médecine traditionnelle aggravent ces voies de transmission et suivent de près la déforestation. Par exemple, les chauves-souris sont les réservoirs probables d'Ebola, de Nipah, du SRAS et du virus à l'origine de la COVID-19. L'OMS a constaté que le nombre d'épidémies zoonotiques en Afrique (en particulier en RDC et au Nigeria) a augmenté de 63 % au cours de la décennie 2012-2022 par rapport à la période 2001-2011.

## LES VOIES DE L'AVENIR

Si de nombreuses espèces ont déjà disparu, il n'est pas trop tard pour améliorer l'avenir de nombreux animaux et plantes menacés. Des initiatives axées sur l'entrepreneuriat, l'éducation et les programmes d'agriculture durable respectueux de la biodiversité contribueraient à protéger la biodiversité de l'Afrique et ses citoyens. Parallèlement à ces initiatives axées sur les citoyens, les gouvernements africains et leurs partenaires internationaux peuvent également se concentrer sur une gouvernance respectueuse de la biodiversité.

*« Comblent le fossé entre les cadres et la mise en œuvre réelle - en exploitant le pouvoir et les connaissances des communautés locales, de la société civile et de l'application de la loi – permettrait d'obtenir des résultats bénéfiques pour la biodiversité ».*

**Faire respecter et appliquer les conventions et les lois existantes.** De nombreux pays africains sont déjà parties à divers accords régionaux et internationaux contre le trafic de ressources naturelles telles que la faune sauvage et le bois. Comblent le fossé entre les cadres et la mise en œuvre efficace - en exploitant le pouvoir et les connaissances des communautés locales, de la société civile et des services chargés de l'application de la loi - permettrait d'obtenir des résultats bénéfiques pour la biodiversité et les communautés qui en dépendent directement.

**Développer l'utilisation des crédits carbone pour faciliter la préservation des écosystèmes.** Le Gabon a émis des crédits carbone pour aider à protéger sa forêt tropicale en octobre 2022 - la plus grande émission jamais réalisée et d'une valeur potentielle de plus de 2 milliards de dollars. L'utilisation de ces crédits carbone et d'autres systèmes de revenus basés sur la conservation peut contribuer à protéger les réserves naturelles tout en générant des revenus pour les communautés locales. Avec un contrôle citoyen, ces fonds pourraient être une source d'investissement dans la diversification économique et les moyens de subsistance durables.

**Intensifier la collecte de données pour éclairer l'élaboration des politiques.** Malgré les progrès impressionnants réalisés récemment pour suivre le commerce des produits de la biodiversité et la perte de biodiversité, on ignore encore beaucoup de choses sur les zones à risque. Les forêts primaires du bassin du Congo, riches en biodiversité, et les récifs coralliens au large des côtes orientales de l'Afrique ne sont pas les moindres. Il est essentiel de consacrer davantage de ressources et d'attention à la collecte de données et au renforcement de l'interface science-politique au sein des institutions gouvernementales pour sensibiliser et orienter une politique efficace.